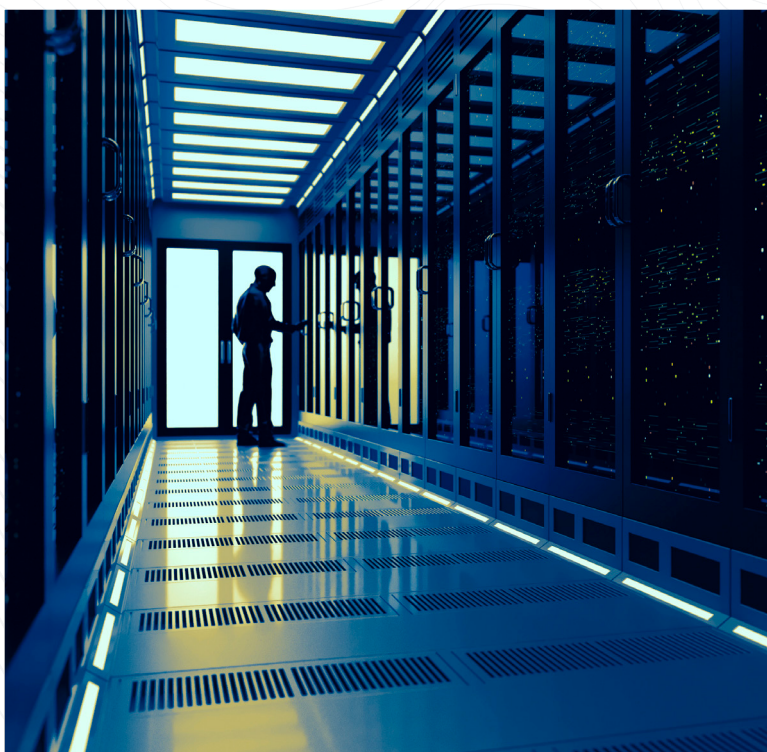


Renforcer la cybersécurité pour permettre la souveraineté numérique



Chiffres clés

8 ans (2022 à 2029)

65 millions d'€



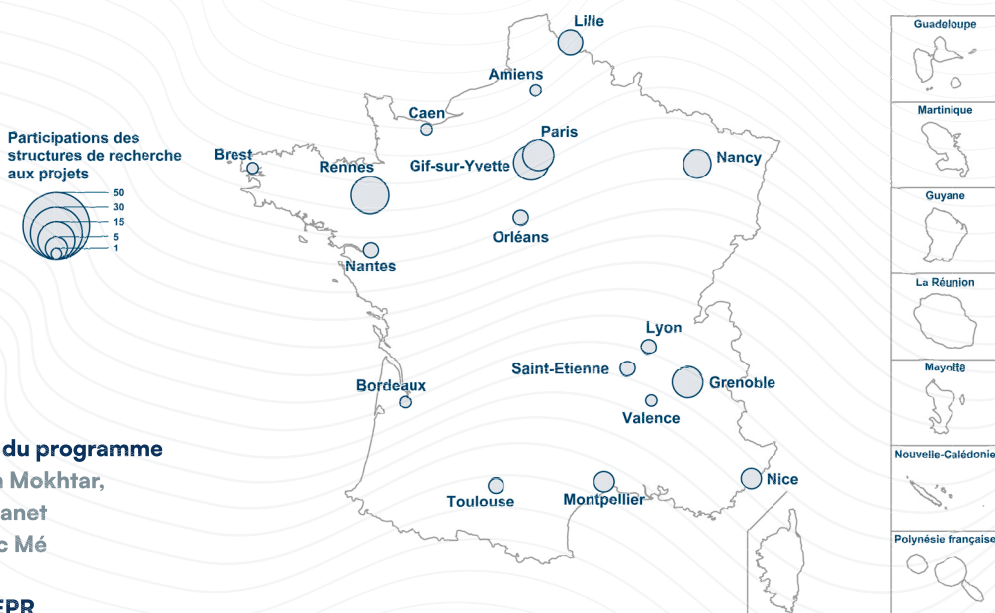
Face à la multiplication des cybermenaces et à la dépendance croissante aux systèmes numériques, la cybersécurité s'impose comme un enjeu stratégique pour protéger les données et les infrastructures. Le programme de recherche Cybersécurité vise à structurer la recherche en sécurité numérique autour de défis majeurs, afin de faire émerger des technologies souveraines, sûres et compétitives pour les citoyens et les acteurs publics et privés.

...

Pour répondre à la complexité croissante des menaces, le programme de recherche mobilise un large éventail de disciplines scientifiques : cryptographie, mathématiques, algorithmique, informatique embarquée, analyse de vulnérabilités ou encore science des données. Les projets lancés visent des applications concrètes dans des secteurs sensibles comme le cloud, les objets connectés, le vote électronique ou encore les systèmes embarqués.

Ce programme contribue aussi à structurer une filière économique dynamique, en favorisant la création d'emplois qualifiés et l'émergence d'acteurs nationaux compétitifs. Il renforce la collaboration entre recherche et industrie, forme une nouvelle génération d'experts et sensibilise l'ensemble de la société aux enjeux de la cybersécurité.

En soutenant l'innovation, il participe au développement économique et à l'autonomie technologique de la France dans un domaine devenu clé pour la souveraineté nationale.



Direction du programme

Sonia Ben Mokhtar,
Géraud Canet
et Ludovic Mé

Site du PEPR



LinkedIn du PEPR



Organismes pilotes

